

UNE MANIÈRE DE PÊCHER

MADAME JACQUELINE DUCHÊNE

29 Avril 2010

Selon les Encyclopédies, Larousse ou autres, il existe quantité de manières de pêcher -avec un accent circonflexe, le long des côtes de France. Je m'attacherai ici à l'une d'elles, pratiquée à Marseille. Au XVIIe siècle, vous vous en doutez...

En route vers l'Espagne où il est appelé à succéder au roi Charles II, Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, âgé de 18 ans, et ses deux frères les ducs de Bourgogne et de Berry, qui ont respectivement 19 et 15 ans, font de multiples arrêts dans le royaume pour se faire connaître de leurs sujets. Chaque province parcourue s'efforce de les recevoir au mieux. François de Grignan, lieutenant général faisant fonction de gouverneur en Provence, n'est pas en reste. Grâce à ses lettres au ministre Chamillart conservées au dépôt de la Guerre, actuellement au château de Vincennes, et dont j'ai pu avoir les photocopies, nous avons le compte rendu détaillé de ce qu'il a fait pour accueillir les jeunes princes.

Nous avons aussi dans le fonds ancien de la bibliothèque de l'Alcazar à Marseille le volume des *Lettres inédites* de Duché de Vancy, qui faisait partie depuis Versailles de l'escorte des jeunes gens et qui a raconté leur voyage, notamment en Provence, avec bien des détails. Il faudrait beaucoup de temps pour parler de ce témoignage. Je me contenterai ici d'évoquer une distraction offerte au trio à Marseille, une manière de pêcher. L'expression qui la qualifie a retenu mon attention.

Il s'agit d'une pêche à la fichouire, mot qui ne figure pas dans notre *Dictionnaire du marseillais* mais qui est présent dans le dictionnaire de Xavier de Fourvières de 1902. Au XVIIe siècle, Richelet dans son *Dictionnaire français* de 1680 ne retient pas le mot. En revanche Antoine Furetière dans son monumental *Dictionnaire universel* en trois gros in-folio publié à Amsterdam en 1690, rival de celui de l'Académie française, mais plus complet que lui et que celui de Richelet, donne de fichure (pour fichouire), la

définition que voici : « substantif féminin, terme de marine, est une espèce de trident avec lequel les pêcheurs dardent les poissons dans les étangs salés. C'est la même chose, continue-t-il, que la fouine. » A ce renvoi, fouine (instrument de fer à deux ou trois fourchons fort aigus), Furetière donne comme étymologie le latin *fuscina* qui signifie fourche ou trident.

Ni Richelet ni notre Dictionnaire ne parlent non plus de cette pêche à la fouine, mais certains d'entre vous connaissent sans doute l'expression, citée par notre regretté confrère Lucien Gaillard dans son ouvrage *Bouches-du-Rhône d'autrefois*.

Revenons aux trois princes. Duché de Vancy raconte leur étape à Marseille d'une façon très vivante. On a programmé entre autres distractions cette pêche à la fichouire, et il s'agit pour les jeunes gens de piquer et d'attraper le plus grand nombre de thons. Bien entendu pour leur faciliter la tâche, les prud'hommes ont préparé des filets pleins de poissons, mais au jour dit, le 12 mars 1701, il fait très mauvais temps, la pêche doit être remise. Or, secoués par le vent, sans doute impatients, les thons qui étaient enfermés dans les filets les rompent, et il s'échappe avec eux une grande quantité d'autres poissons. Par bonheur les prud'hommes précautionneux ont tout prévu, ils ont fait mettre de côté de nombreux poissons, et les filets sont à nouveau pleins quand, le 13 mars, le temps se remet au beau. Les princes vont pouvoir s'amuser..

Après-dîner, vers les 4 heures, on les amène, je cite, dans une anse appelée Pharo, qui est hors de la chaîne de la ville, et où une infinité de poissons de toutes espèces se trouvent enfermés dans des filets spacieux. Alors, raconte Duché de Vancy, « on leur présenta des tridents d'argent nommés fichouires; on éleva ensuite les filets à fleur d'eau, et les princes dardèrent les poissons avec beaucoup d'adresse et de force ». Ils n'eurent pas beaucoup d'efforts à faire pour harponner, dirions-nous aujourd'hui, quantité de thons... Et Duché de Vancy termine ainsi le récit de la pêche : « Ils quittèrent ce plaisir au bout d'une heure pour monter à la citadelle Saint-Nicolas et en visitèrent les fortifications. »

François de Grignan dans ses lettres au ministre Chamillart ne s'est pas abaissé à décrire minutieusement la pêche à la fichouire, non plus que le déroulement des joutes qu'il a organisées pour les princes dans le port de Toulon le 16

mars. Il a mieux à faire, il doit mentionner les itinéraires et les logements des jeunes gens ainsi que les gardes et régiments qui veillent sur leur sécurité.

Pourtant il ne faut pas croire que les thons ne l'intéressent pas. Comme j'ai tâché de le montrer, Grignan a toujours de graves difficultés d'argent. Et la pêche au thon, dans la disette où il se trouve, serait d'un bon rapport. Mais elle est réglementée par une Ordonnance de la Marine, et il faut avoir pour la pratiquer une madrague, c'est-à-dire selon le dictionnaire de Trévoux qui reprend la définition de Furetière, « une pêcherie pour prendre les thons, faite de câbles et de filets, qui occupe près d'un mille en carré ».

Or un patron pêcheur avait signalé aux Grignan dans les années 1690 la possibilité d'en installer une dans le terroir de Mazargues. La comtesse -la lettre est autographe- s'était chargée d'en instruire l'intendant de Provence Le Bret, et le comte en mars 1691 en avait formulé la demande explicite, signée de sa main, au ministre. Certes la communauté de Cassis possédait une madrague, mais assez loin de Mazargues pour permettre l'installation souhaitée par les Grignan. Ils l'obtinrent.

Le comte ne s'en contenta pas. Deux mois plus tard, un nouveau mémoire à l'intendant, écrit par le riche collecteur d'impôts marseillais Saint-Amans, beau-père du jeune marquis de Grignan, demandait pour le comte la permission d'installer de nouvelles madragues, cette fois entre Antibes et Nice.

Hélas, tous ces thons pêchés et vraisemblablement vendus ne suffirent pas à renflouer les finances de Grignan.

J'ose à peine vous révéler que Duché de Vancy, pourtant si disert, ne nous dit pas si, lors des somptueux repas servis aux princes par François de Grignan -et à ses frais-, les menus comportaient du thon !

Mais je vous conseillerais d'aller voir à Marseille les deux adorables *putti* qui représentent la Pêche et qui se trouvent dans le dernier groupe de sculptures, sur la gauche, en descendant l'escalier de la gare Saint-Charles. L'un d'eux tire un poisson hors de l'eau, l'autre enfonce, comme le décrit un article de la revue *Marseille* de mars 2006, « son trident dans une rascasse ».

Je préfère pour ma part dire qu'il « pêche à la
fichouire »... 4

*